



AMELIORER L'EFFICIENCE DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION DU BASSIN REUNION

**Comité de l'eau et de la biodiversité
1^{er} décembre 2017**

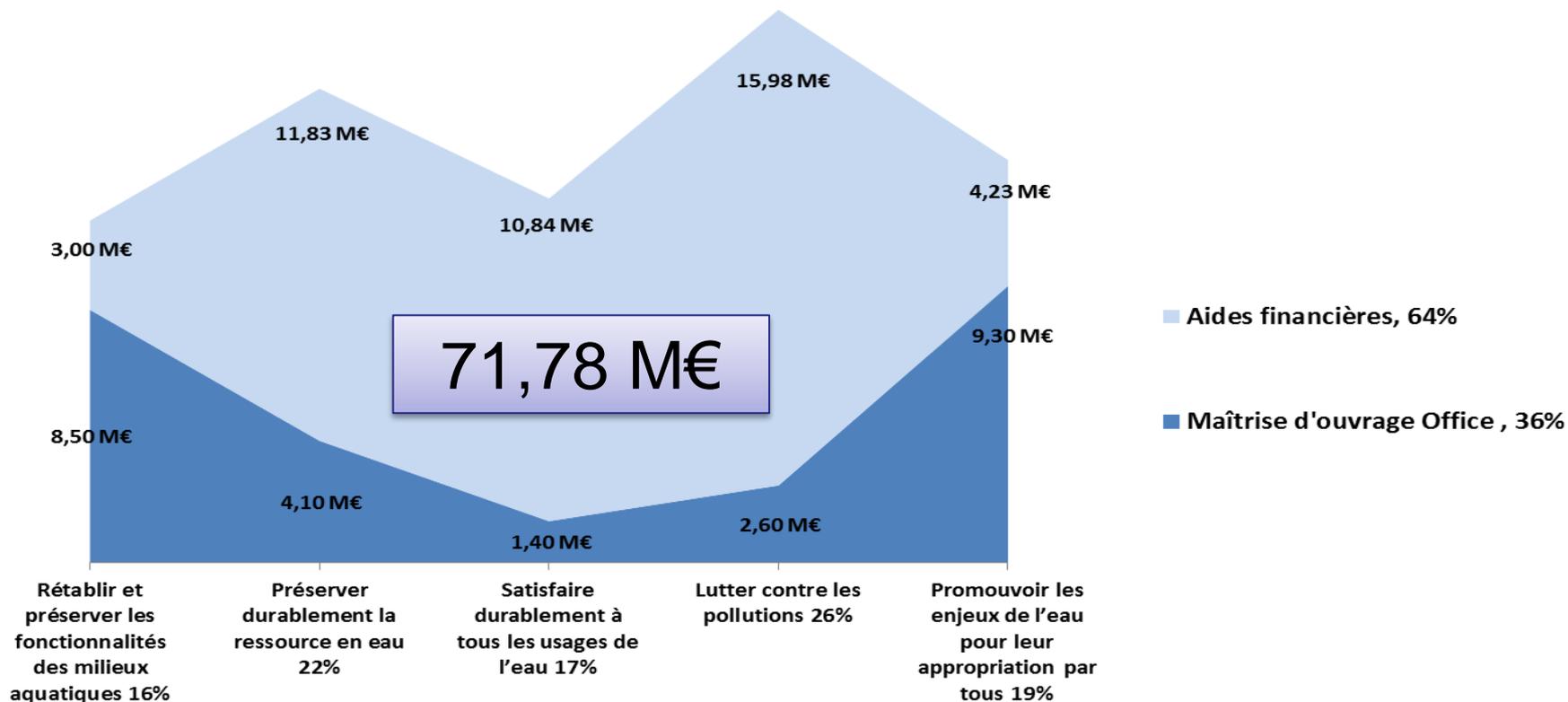
L'Office de l'eau porte le PPI 2016-2021 du bassin Réunion

Le PPI constitue la programmation des actions et travaux du bassin

Le programme pluriannuel d'aides

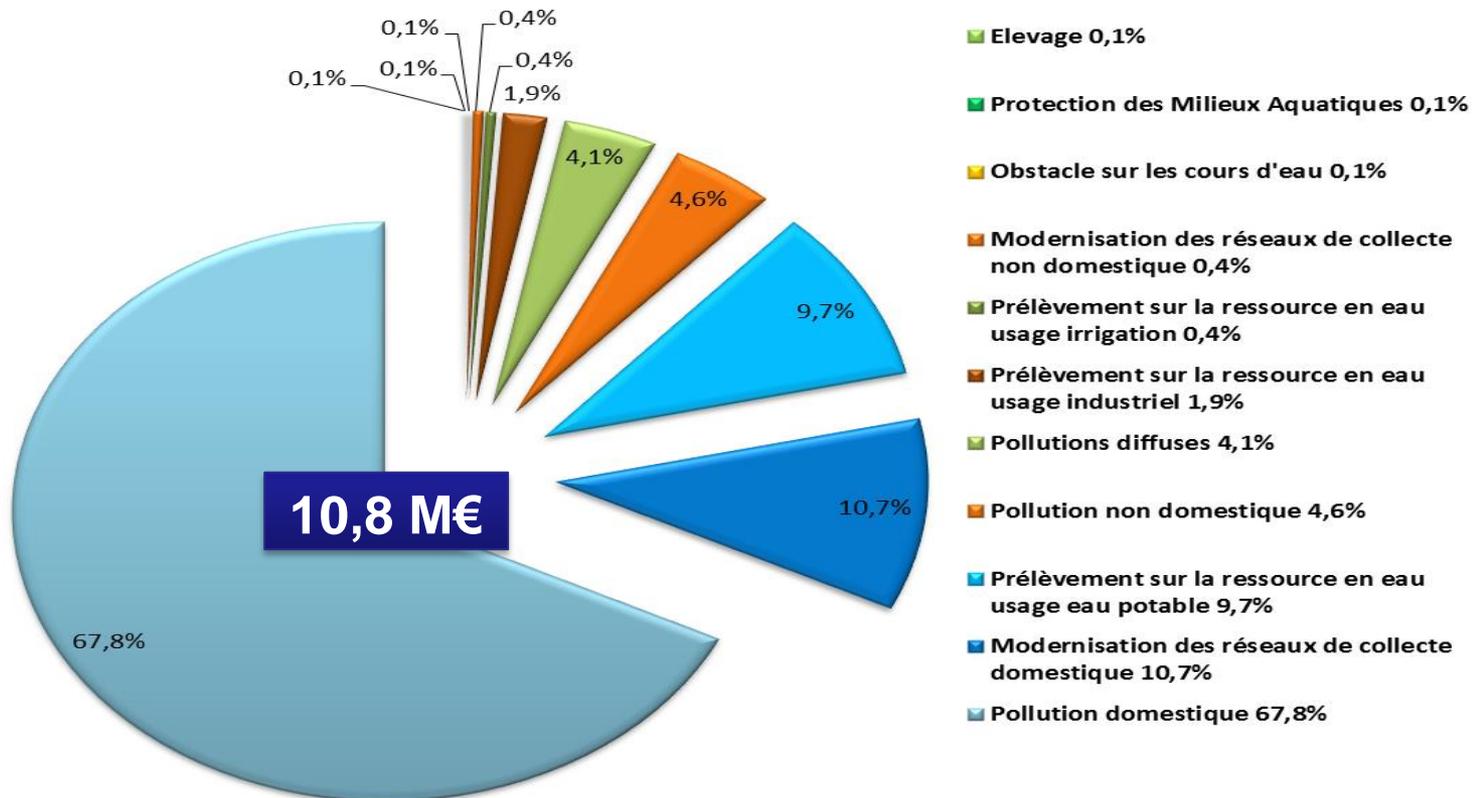
Les actions assurées en maîtrise d'ouvrage par l'Office

Programme pluriannuel d'intervention 2016-2021 du bassin Réunion



Les redevances d'usage de l'eau financent la quasi-totalité des actions de l'Office

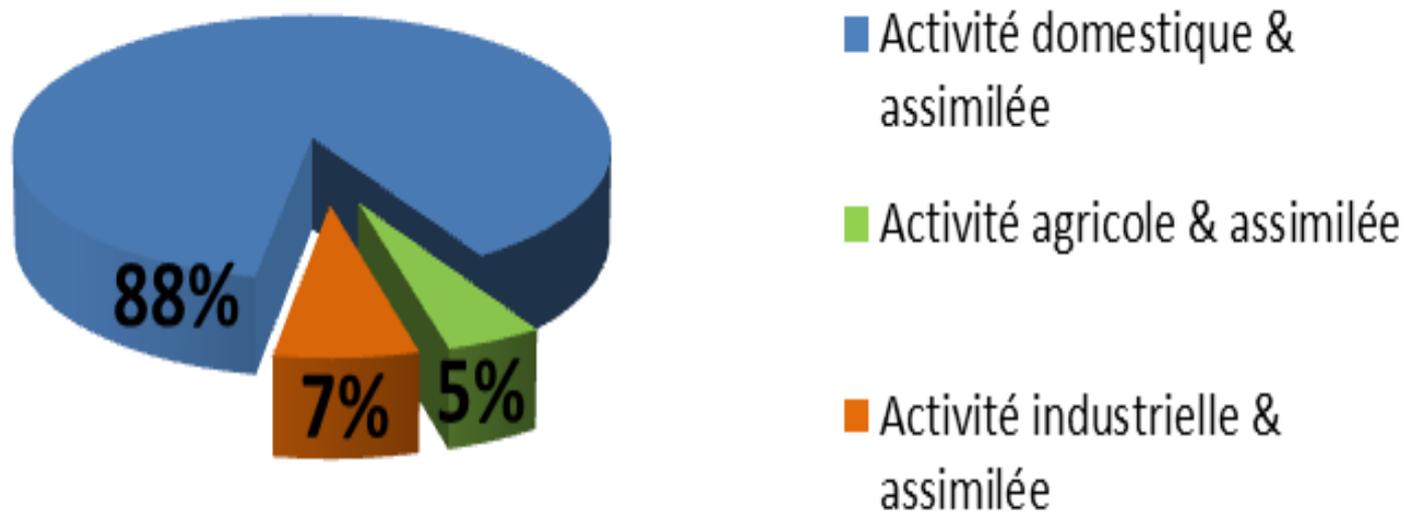
Répartition des recettes 2015-2016 par type de redevance



- Les ressources de l'Office de l'eau Réunion sont très majoritairement constituées de ces redevances d'usage de l'eau.
- Des recettes de redevances majoritairement constituées par la redevance pollution de l'eau d'origine domestique 7,3 M€ (68 % des redevances perçues)

Des recettes de redevances principalement issues du prix de l'eau.

Répartition des redevances 2015-2016 par catégorie d'usage de l'eau

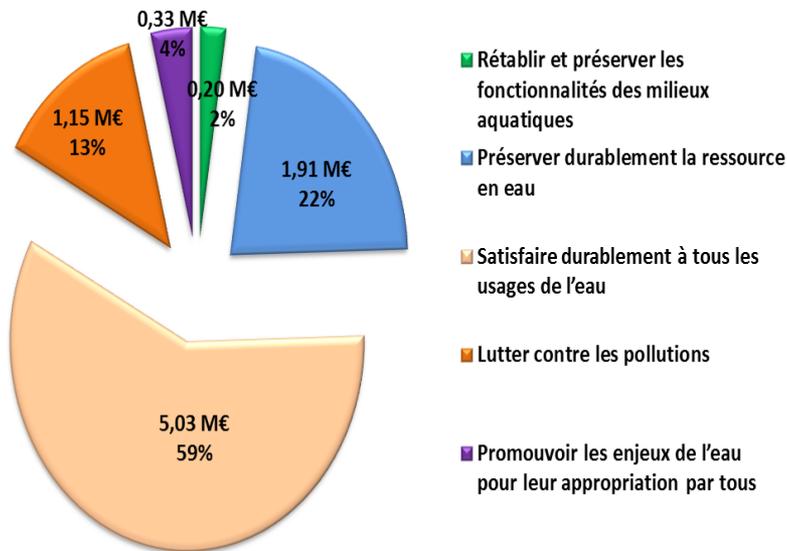


Sur les 10,8 millions de redevances perçues par l'Office de l'eau en 2016, 9,52 millions d'euros (88%) proviennent directement de la facture d'eau des abonnés des services publics d'eau et d'assainissement

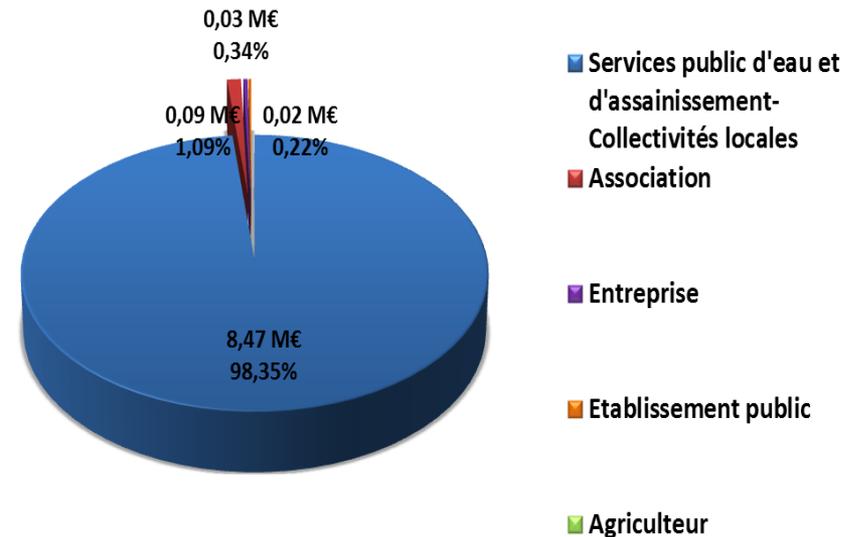
L'accompagnement financier des porteurs de projet

45,88 millions d'euros mobilisés sur la période 2016-2021 au titre du Programme Pluriannuel d'Aides (PPA)

Actions aidées financièrement par l'Office depuis 2016



Répartition des aides financières depuis 2016 par catégorie de pétitionnaire

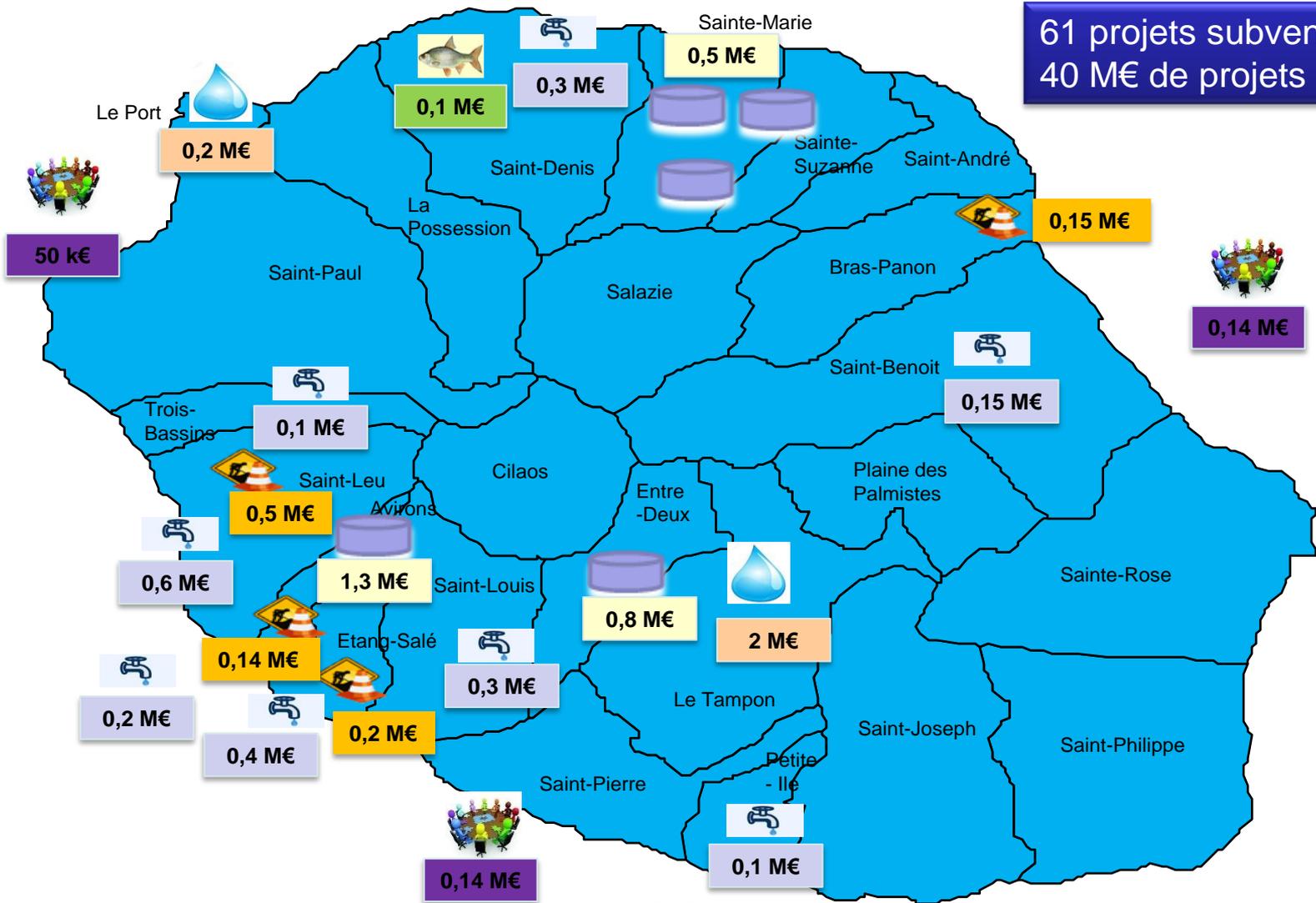


8,6 M€
d'engagement

98% des aides aux
SPEA

L'OFFICE DE L'EAU : ACTEUR DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

61 projets subventionnés
40 M€ de projets



2,6 M€ pour la création de 5 unités de potabilisation

2,2 M€ pour les équipements de production d'eau potable

2 M€ pour 17 opérations de réseaux d'eau potable

1 M€ pour 7 opérations de création ou de réhabilitation de système de collecte des eaux usées

330 k€ pour l'accompagnement de trois intercommunalités dans le transfert des compétences de l'eau et des milieux aquatiques

L'office met en œuvre des actions d'intérêt commun dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

25,90 millions d'euros mobilisés pour les opérations menées en régie par l'Office

Les engagements du PPI régie



3,65 M€ mis en œuvre pour des actions d'intérêt commun dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques

Les actions menées par l'Office depuis 2016



Observer la ressource en eau et les milieux aquatiques

- 100 % des masses d'eau littorales
- 100 % des plans d'eau
- 92% des cours d'eau
- 78% des aquifères



L'appui aux services publics d'eau et d'assainissement

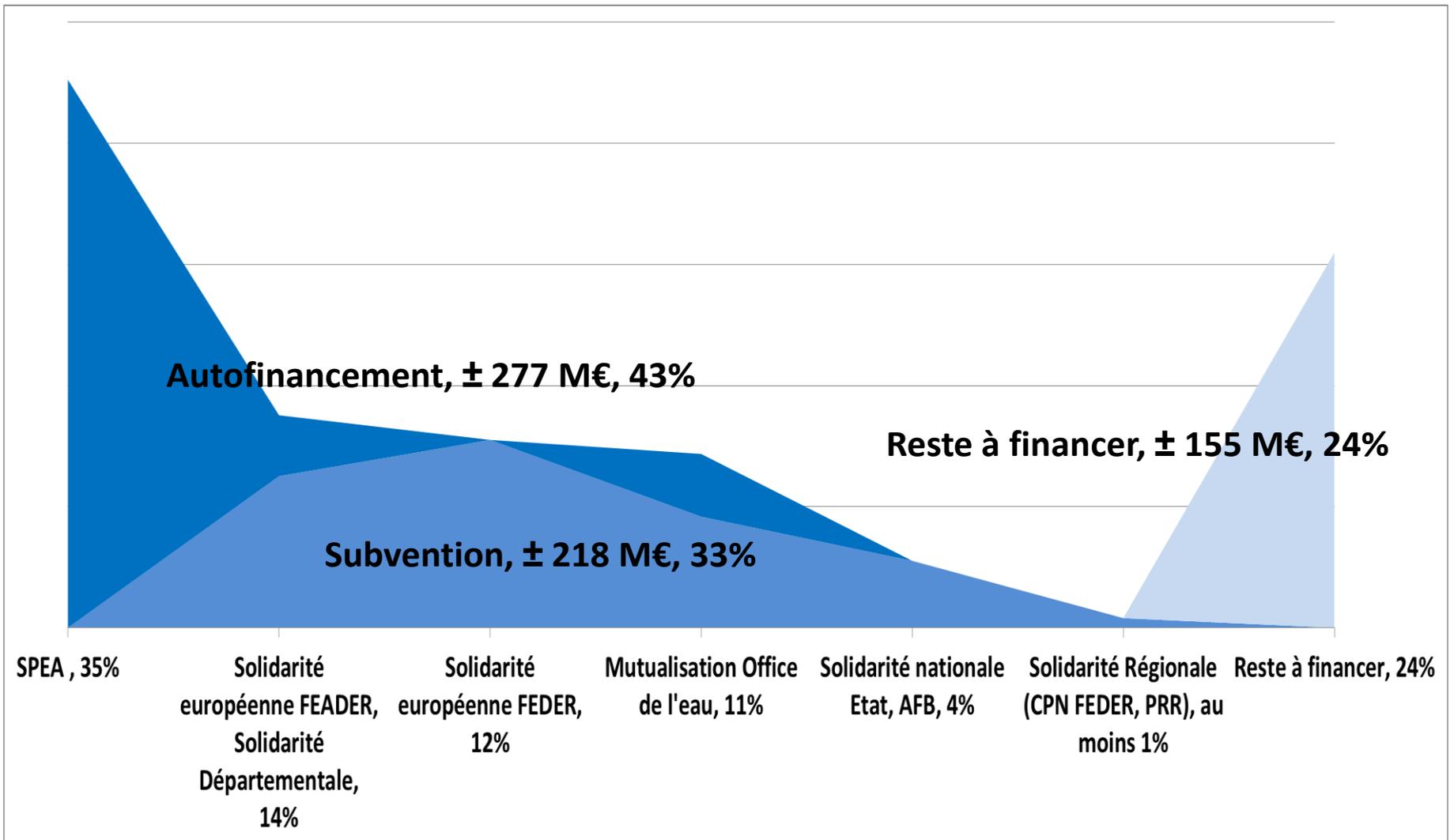
- Assistance technique pour la mise en place des périmètres de captage de la commune de Saint-Benoit
- Expertise des systèmes d'assainissement supérieurs à 2000 EH pour 16 stations d'épuration
- Développement des SPANC



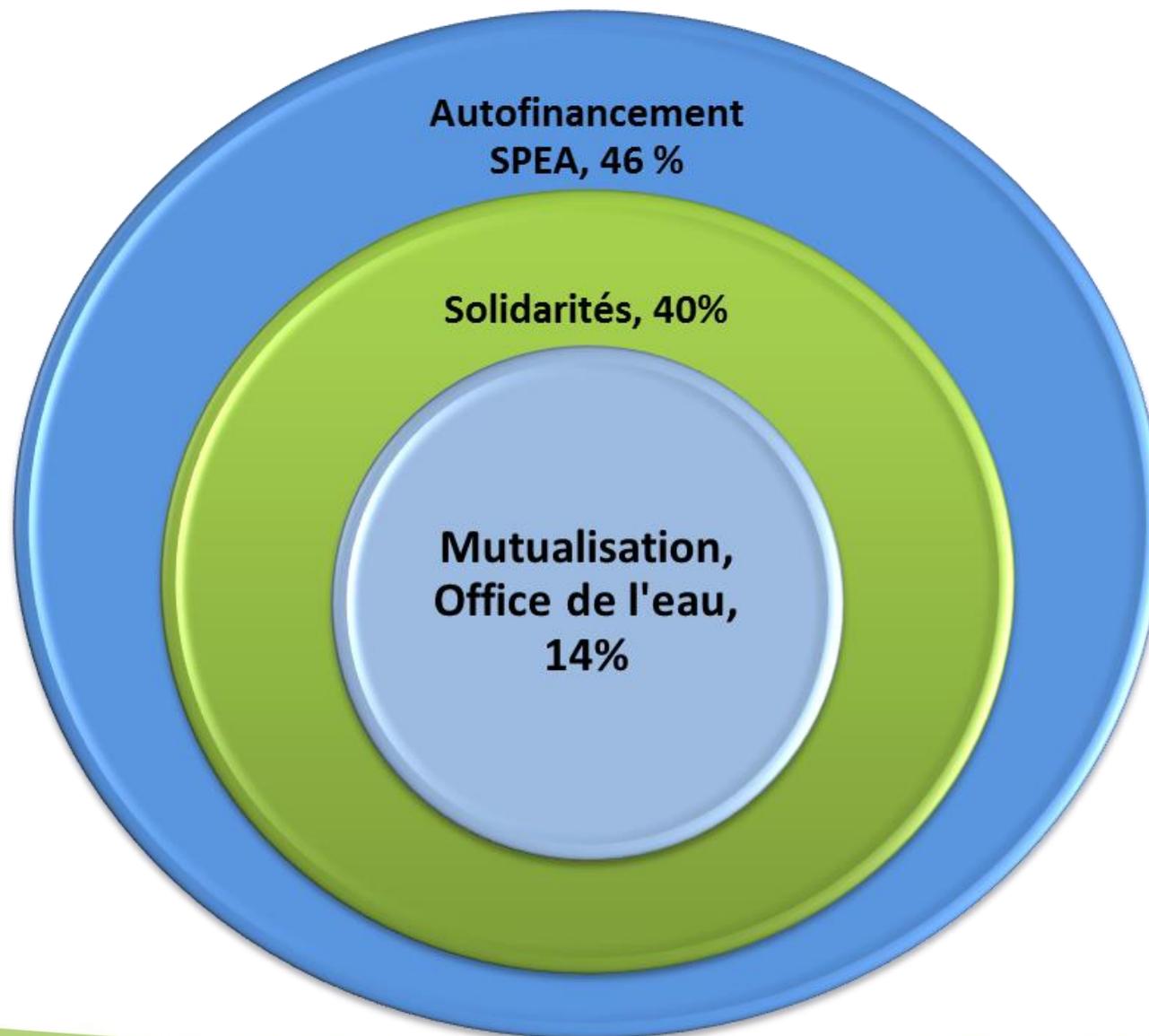
Mieux comprendre la ressource en eau et les milieux aquatiques

- Hyscores : évaluer la vitalité corallienne
- Projet « continuum terre mer » : analyser la contamination chimique de la mer
- Réseau d'observation de la salinisation des aquifères littoraux

Des besoins d'investissement dans le domaine de l'eau estimés à ± 650 millions d'euros sur la période ± 2016-2021



La tarification finance les ± 495 M€ d'investissements programmables à hauteur de 60%



Les leviers pour optimiser la mise en œuvre du programme pluriannuel d'intervention 2016-2021

Scénarios possibles d'évolution du PPI 2016-2021	Conditions existantes	Relèvement du taux d'intervention de base	Relèvement du taux d'intervention de base et du taux de la redevance « pollution domestique »
Taux de la redevance pollution domestique /m3	0,11 €	0,11 €	0,15 €
Enveloppe financière	71,78 M€	± 71,8 M€	± 80,6 M€ (+12%)
Taux moyen d'intervention	22%	30%	30%
Effet de levier	± 234 M€	± 182 M€ (-22%)	± 210 M€ (-10%)
Part autofinancement pour capter le programme d'aides	± 163 M€	± 111 M€ (-32%)	± 129 M€ (-21%)
Prix moyen de l'eau	2,26 €	± 2,26 €	± 2,30 € (+1,7%)
Part des redevances dans le prix moyen de l'eau	6,7%	± 6,7%	± 8,4%
Montant moyen des redevances dans le budget des ménages / an	29,6 €	± 29,6 €	± 37,3 € (+26%)

- Faire évoluer les taux d'intervention
- Augmenter la capacité d'intervention financière